

## UN ANCRAGE FAMILIAL ET LOCAL FORT : LE CAS DE DOLE

Laurent Amiotte-Suchet et Sophie Chevalier

**P.U.F.** | *Ethnologie française*

2012/1 - Vol. 42  
pages 55 à 64

ISSN 0046-2616

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2012-1-page-55.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Amiotte-Suchet Laurent et Chevalier Sophie , « Un ancrage familial et local fort : le cas de Dole » ,  
*Ethnologie française*, 2012/1 Vol. 42, p. 55-64. DOI : 10.3917/ethn.121.0055  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Un ancrage familial et local fort : le cas de Dole

Laurent Amiotte-Suchet  
Université de Lausanne  
Sophie Chevalier  
Université de Franche-Comté



## RÉSUMÉ

L'enquête menée à Dole (Franche-Comté), définie selon les modalités du projet KASS, permet de distinguer entre les liens intergénérationnels dont la solidarité entre les membres est vécue comme « naturelle », et ceux entre parents de même génération, dont le soutien est plus électif. Elle révèle surtout l'importance de la matérialisation du réseau familial dans des lieux. D'une manière générale, les ménages enquêtés valorisent la proximité géographique de la parenté, un attachement local et l'ancrage familial dans une maison de famille. Dans cette logique, ils font peu appel aux ressources publiques quand ils ont besoin d'aide, car leur choix s'exerce d'abord au sein du réseau familial.

*Mots-clés* : Ancrage local. Liens intergénérationnels. Maison. Parenté. Franche-Comté.

Laurent Amiotte-Suchet  
ORS, Observatoire des Religions en Suisse  
ISSRC, Institut de Sciences sociales des religions contemporaines  
Université de Lausanne  
Bâtiment Vidy (bureau 203)  
Route de Chavannes 33  
1015 Lausanne  
Suisse  
Laurent.amiotte-suchet@unil.ch

Sophie Chevalier  
Département de sociologie et d'anthropologie  
UFR SLHS  
Université de Franche-Comté  
30, rue Mégevand  
25000 Besançon  
sophie.chevalier7@wanadoo.fr

La ville de Dole, située en Franche-Comté, présente toutes les caractéristiques d'une ville française de province. C'est la raison pour laquelle elle a été choisie comme l'un des sites de l'enquête KASS en France. Elle est mise en regard avec un site rural (deux villages situés dans le Sud-Ouest, Atignac et Monhio-las) et un site urbain, à Nanterre, une ville de la banlieue parisienne<sup>1</sup>.

Dole compte principalement quelques industries et des activités agricoles aux alentours. Elle est plus éloignée de la frontière suisse que d'autres villes de la région et la main-d'œuvre locale a pu trouver à s'employer sur place. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'industrie lourde a disparu peu à peu pour céder la place à des entreprises chimiques, de céramique, d'électronique, de textile et alimentaires (biscuits et fromages). Les transformations économiques et sociales récentes sont représentatives de ce qui s'est passé dans de nombreuses villes, petites et moyennes, en France : un processus de désindustrialisation accompagné du développement des services,

souvent en lien avec une patrimonialisation des centres-villes anciens ou autres sites urbains et paysagers.



Un exemple du patrimoine architectural de Dole, anciennes demeures d'une rue du centre-ville (photo Laurent Amiotte-Suchet).

Les entreprises quittent alors les zones urbaines, ce qui engendre du chômage (le taux de chômage à Dole est plus élevé que la moyenne nationale), et un vieillissement de la population, les jeunes actifs cherchant du travail ailleurs. Le dernier recensement (1999) fait état d'une population qui compte presque 25 000 habitants.

Le processus de vieillissement de la population, qui a commencé à Dole il y a trente ans, influence certainement les politiques municipales. Une plus grande importance est ainsi accordée à la sécurité et à l'accès aux ressources culturelles pour les personnes âgées. La police locale a été renforcée et des systèmes de vidéo-surveillance installés dans la ville. Dans le domaine de la politique culturelle, le musée des Beaux-Arts organise des expositions et des visites pour un public âgé. La bibliothèque multimédia a demandé une subvention pour acquérir des ouvrages écrits avec de gros caractères et organise un système de prêts à domicile de ses livres. Dans le domaine de la petite enfance, existent des structures de garde gérées par la municipalité qui sont assez nombreuses ; selon un responsable municipal, il n'existe pas « de demande non satisfaite ». On y compte donc deux crèches collectives publiques, une halte-garderie et une crèche familiale. Dole comprend douze écoles maternelles publiques et deux écoles privées, assurant pour la plupart des activités périscolaires. La ville organise également les cantines scolaires et prend en charge deux centres de loisirs. Tant la mairie que nos informateurs se sont déclarés satisfaits des services municipaux. Nous verrons plus loin si et comment les habitants utilisent les ressources mises à leur disposition.

## ■ Des profils familiaux diversifiés

L'enquête menée à Dole a permis de collecter des données ethnographiques auprès des 20 familles (cf. tableau 1). Ces dernières ont été sélectionnées de manière aléatoire, selon la méthode requise par l'enquête KASS à partir de l'annuaire téléphonique. La méthodologie de recherche prévoyait deux ou trois rencontres avec l'une des personnes de la cellule familiale. Le premier entretien était exclusivement consacré à l'établissement d'un arbre généalogique (sans aide extérieure ni archive de famille), le *Kimsphip Network Questionnaire* (KNQ) afin de mieux connaître la famille d'Ego ainsi que le niveau de ses connaissances sur les membres de sa famille élargie (prénom, âge, profession, nombre

d'enfants, etc.). Ces données, introduites dans un logiciel, permettaient, lors de l'entretien suivant, de questionner Ego sur le type de relations et d'échanges de services qui pouvait exister entre lui et chacune des personnes mentionnées lors du premier entretien (date du dernier contact, fréquence des rencontres, échanges de services, interconnaissance, etc.). Cet exercice avait pour finalité de modéliser l'ensemble des relations d'entraide dont une personne bénéficie (ou sur lesquelles elle peut s'appuyer), au sein de sa famille élargie mais également dans son réseau d'amis et de voisinage.

Parallèlement à la saisie informatique de ces données, permettant mesure et comparaison des relations d'entraide dans différents pays européens [Patrick Heady, ce volume], l'enquête ethnographique a permis d'explorer 20 situations familiales particulières. C'est à partir du point de vue d'Ego que nous avons ainsi cherché à replacer ces mesures d'interconnaissance et d'entraide dans des histoires familiales, nécessairement longues, et parfois douloureuses. Cette double exigence, à la fois quantitative (modélisation du réseau d'entraide) et qualitative (connaissance et compréhension des situations familiales), s'est parfois avérée contre-productive. Même si nous avons pu rencontrer deux fois au minimum Ego à son domicile, l'établissement de la généalogie et le recueil d'un ensemble d'informations de base sur chaque membre de la famille élargie prenaient un temps considérable. Non seulement Ego était surpris (ou parfois même agacé) de devoir fournir des informations extensives (âge, profession par exemple) sur des personnes avec qui il n'entretenait aucune relation, mais surtout les exigences de l'enquête nécessitaient d'interrompre Ego durant son récit, ce qui nuisait beaucoup au déroulement des entretiens et à la possibilité d'entrer plus en profondeur dans l'histoire familiale. De fait, les histoires de vie collectées demeuraient peu élaborées durant les entretiens (par faute de temps) et ont été, malheureusement, peu exploitées – sinon pas du tout – dans les analyses croisées issues des rapports de recherche, fournis par chacune des équipes universitaires du projet KASS.

L'échantillon comporte autant de femmes vivant seules avec des enfants que de couples avec enfants. Ces mères célibataires ou divorcées dépendent plus fortement de l'aide de leur réseau familial et figurent parmi les ménages qui ont le plus de difficultés financières. Celles qui ont continué à travailler sont infirmières ou institutrices et la plupart d'entre elles ont bénéficié d'une modeste ascension sociale, surtout celles qui

Tableau 1 : Caractéristiques sociologiques de l'échantillon

Prénom	Sexe	Âge	Activité professionnelle	État civil	Composition du ménage
Patrick	M	36	Cadre supérieur	Marié	Deux adultes et deux enfants
Micheline	F	82	Commerçante à la retraite	Veuve	Un adulte
Sandrine	F	35	Ouvrière non qualifiée	Célibataire	Un adulte et deux enfants
Valérie	F	39	Formatrice	Célibataire	Un adulte et un enfant
France	F	75	Femme au foyer (retraîtée)	Veuve	Un adulte
René	M	66	Employé retraité	Marié	Deux adultes
Annie	F	41	Ouvrière non qualifiée	Divorcée	Un adulte et trois enfants
Christine	F	58	Institutrice retraitée	Divorcée	Un adulte
Ludovic	M	62	Ouvrier qualifié retraité	Marié	Deux adultes
Odette H.	F	77	Ouvrière non qualifiée retraitée	Veuve	Un adulte
Odette O.	F	87	Employée retraitée	Veuve	Un adulte
Léon	M	67	Commercial retraité	Célibataire	Un adulte
Matthieu	M	26	Enseignant secondaire	Concubinage	Deux adultes
Jacky	M	39	Journaliste	Marié	Deux adultes et trois enfants
Bernard	M	75	Employé retraité	Veuf	Un adulte
Paul	M	53	Agriculteur	Marié	Deux adultes et un enfant
Arnaud	M	26	Employé	Concubinage	Deux adultes
Stéphane	M	29	Étudiant	Concubinage	Deux adultes et un enfant
André	M	68	Soldat professionnel retraité	Marié	Deux adultes
Thierry	M	33	Instituteur	Célibataire	Un adulte

ont vécu leur vie professionnelle durant les Trente Glorieuses. Les jeunes informateurs (8 personnes au sein de cet échantillon ont moins de 40 ans) trouvent plus difficilement leur place dans le monde du travail aujourd'hui et ils sont plus fréquemment locataires que leurs aînés. Notons également que près du tiers des ménages interrogés a accès à un logement secondaire, soit parce qu'ils le possèdent seuls ou en copropriété avec d'autres membres de leur famille, soit parce qu'ils peuvent l'utiliser même sans droit de propriété sur celui-ci.

Comme le montre ce deuxième tableau, la plupart de nos informateurs sont originaires de Dole ou des villages environnants. Deux d'entre eux seulement sont nés hors de Franche-Comté et un seul de nos informateurs est né à l'étranger. Si leurs activités professionnelles sont variées, une majorité d'entre eux sont issus de familles paysannes ou ouvrières.

En croisant les récits de vie avec les données statistiques récoltées dans le cadre de la recherche, il est possible de construire quatre profils familiaux ou « idéaux-types » en lien avec la généalogie, la mobilité géographique et la fréquence des interactions familiales.

- *La famille franc-comtoise regroupée*

Dans ce premier type, les grands-parents d'Ego sont nés et ont vécu à Dole, ou dans des villages des alentours. Une maison familiale, généralement une ferme, est au cœur de ce réseau. Elle est utilisée comme un lieu de rencontres familiales. La famille est étendue et la majorité de ses membres vivent encore à Dole, aux alentours ou en Franche-Comté. Les interactions entre les membres de cette famille sont fréquentes en raison de la proximité géographique et de leur attachement à la maison familiale.

- *La famille franc-comtoise dispersée*

Si cette famille est originaire de Dole et des environs, la plupart de ses membres se sont installés hors de Franche-Comté (mais en France). Ego, généralement âgé, continue à vivre à Dole et dans ses environs de même que ceux de sa génération qui sont encore en vie. Mais la plupart des jeunes (notamment les enfants d'Ego) ont quitté la région pour des raisons professionnelles. Ainsi Ego n'entretient-il que des relations très épisodiques avec ses enfants qui généralement vivent ailleurs.

Tableau 2 : Origines géographiques et socioprofessionnelles

Prénom	Lieu de naissance et d'enfance	Profession du père/Profession de la mère	Grands-parents agriculteurs
Patrick	Dole et environs (39)	Ouvrier/Infirmière	Oui
Micheline	Dole et environs (39)	Employé/Commerçante	Oui
Sandrine	Maine-et-Loire (49)	Plombier/Sans profession	Non
Valérie	Dole et environs (39)	Éducateur/Commerciale	Non
France	Dole et environs (39)	Employé/Commerçante	Oui
René	Dole et environs (39)	Fermier/Couturière	Oui
Annie	Dole et environs (39)	Artisan/Sans profession	Non
Christine	Dole et environs (39)	Employé/Institutrice	Non
Ludovic	Dole et environs (39)	Inconnu/Sans profession	Oui
Odette H.	Territoire de Belfort (90)	Ouvrier/Sans profession	Oui
Odette O.	Dole et environs (39)	Artisan/Sans profession	Oui
Léon	Besançon et environs (25)	Ouvrier/Sans profession	Oui
Matthieu	Pontarlier (25)	Éducateur/Infirmière	Non
Jacky	Canada	Cadre/Comptable	Non
Bernard	Dole et environs (39)	Employé chemin de fer/Commerçante	Oui
Paul	Dole et environs (39)	Agriculteurs	Oui
Arnaud	Morteau (25)	Instituteurs	Non
Stéphane	Dole et environs (39)	Ouvrier/Employée	Oui
André	Dole et environs (39)	Employés	Non
Thierry	Marseille (13)	Ingénieur/Comptable	Non

- *La famille dispersée*

Dans ce troisième cas, la famille d'Ego est originaire d'une autre région française. Ego connaît assez mal sa généalogie et y attache moins d'importance que les informateurs des deux premiers profils. Les relations entre membres de la famille sont épisodiques, généralement rythmées par des fêtes familiales annuelles. Les interactions d'Ego sont surtout restreintes à la famille nucléaire, mais elles sont fréquentes. Ego fait grand usage du téléphone pour entretenir des relations avec son réseau.

- *La famille en morceaux*

Contrairement aux trois profils précédents, où la dimension géographique est déterminante, ce type est d'abord marqué par un ou des conflits importants en son sein. Dispute récente ou vieille querelle transmise d'une génération à l'autre, l'événement introduit une fracture qui va déterminer très largement la structure du réseau. Ego organise sa vie autour de ce conflit auquel il fait référence dans la plupart de ses réponses concernant les relations familiales. En conséquence, la généalogie se trouve séparée en deux parties distinctes

et peu perméables. Ego n'a donc de connaissance et de relations qu'avec une seule partie de sa généalogie. Cette division peut se trouver matérialisée par la perte d'accès à une maison familiale, par exemple ; ou alors par une participation sélective aux réunions et fêtes familiales (souvent en lien avec un divorce).

## ■ Modèles de relations familiales et de solidarité au sein de la parenté

Tenter de reconstituer face à l'enquêteur sa généalogie familiale reste un exercice plaisant auquel nos informateurs se sont livrés avec enthousiasme. La consigne selon laquelle Ego devait s'adonner à cet exercice de mémoire sans aide extérieure ni consultation de documents de famille fut en revanche plus difficile à faire accepter. Bien des personnes, oubliées lors du premier entretien centré sur l'établissement de la généalogie, surgissaient inévitablement dans le déploiement du récit de vie. De plus, lorsque le conjoint devait s'enfermer dans la cuisine afin de ne pas perturber Ego durant son « examen » généalogique,

mais entendant tout de même l'entretien à travers la porte – nous avons pu être responsables de quelques scènes de ménage –, celui-ci – généralement un homme – se voyait reprocher d'être un bien piètre connaisseur des membres de sa belle-famille comme l'a noté Françoise Zonabend [2000]. Malgré tout, un tel exercice ne manquait pas d'intérêt, permettant d'établir des ratios, à terme, entre la parenté connue et la parenté fréquentée.

**Tableau 3 : Parenté connue/Parenté fréquentée**

Prénom	Parenté connue	Parenté fréquentée	Proportion du réseau de relations
Patrick	122	31	25 %
Micheline	98	13	13 %
Sandrine	79	20	25 %
Valérie	86	21	24 %
France	81	14	17 %
René	71	15	21 %
Annie	54	9	16 %
Christine	123	18	14 %
Ludovic	73	23	31 %
Odette H.	126	9	7 %
Odette O.	108	8	7 %
Léon	111	21	19 %
Matthieu	55	24	43 %
Jacky	112	18	16 %
Bernard	115	13	11 %
Paul	109	22	20 %
Arnaud	48	25	52 %
Stéphane	138	31	22 %
André	36	11	30 %
Thierry	34	7	20 %
MOYENNE	88	18	20 %

Les situations sont fort différentes, si on les met en lien avec les profils familiaux établis plus haut. Stéphane, par exemple, peut nommer 138 personnes. Étudiant de 29 ans, il vit en concubinage avec Caroline (infirmière libérale) avec qui il a un enfant, Théo. Ils sont tous les deux originaires de Dole et maintiennent des contacts avec toute la famille, dont la plupart des membres vivent dans cette ville ou à proximité. À l'opposé, Thierry, qui vient de Marseille, ne peut nommer que 34 personnes. D'une famille de classe moyenne, il est arrivé à Dole comme instituteur. Son père était ingénieur et sa mère comptable. Il est venu

dans la région pour suivre son amie Jessica. Mais leur couple s'est dissous et il vit maintenant seul en Franche-Comté. Pour lui le réseau d'amis vient compenser son isolement familial, sa relation avec Jessica n'ayant pas duré assez longtemps pour qu'il puisse établir des liens durables avec des membres de son ex-belle-famille.

D'une manière générale, les parentèles sont nombreuses, comprenant en moyenne 88 personnes. Mais le fait que nos interlocuteurs soient capables de nommer un membre de leur parenté ne signifie pas encore qu'ils entretiennent des relations (ou simplement des contacts) avec cette personne. Il existe donc une différence significative entre la parenté connue et la parenté fréquentée<sup>2</sup>. En moyenne, la parenté fréquentée représente 20 % de la parenté connue, pour un maximum de 52 % (Arnaud) et un minimum de 7 % (Odette). La proportion est généralement plus élevée chez les jeunes gens qui ont de bonnes relations avec leur parenté – pas de divorce ou de conflits sérieux – ainsi que chez les personnes dont la famille vit essentiellement dans la région. Les personnes âgées ont souvent moins de contacts : une partie de leur parenté nommée n'est plus en vie, et d'autres ont des problèmes de santé qui restreignent leurs possibilités de déplacement. Globalement, à l'exception d'occasions spéciales comme les mariages, les funérailles, ou encore d'autres fêtes familiales, les ménages que nous avons rencontrés entretiennent des relations soutenues avec près d'un quart de leur parenté.

Pour traiter des relations d'aide et du soutien, il est plus clair de distinguer, d'un côté les ascendants ou descendants, et de l'autre les parents de même génération. Il est également nécessaire de faire la différence entre les formes de soutien quotidien et l'aide en cas de crise ou de situations exceptionnelles.

#### • Les liens intergénérationnels

Ces liens de solidarité sont les plus répandus et les plus communs. Sans exception, tous nos interlocuteurs ont mentionné les liens entre générations comme source de soutien. Il est considéré comme « naturel » de s'adresser à ses enfants ou ses parents pour demander de l'aide, sans justification. Même dans les familles marquées par des conflits, les liens intergénérationnels parents/enfants sont rarement affectés. À l'évidence, le soutien apporté les uns aux autres est lié aux étapes du cycle de vie : ainsi de nombreux grands-parents s'occupent des enfants de leurs filles qui travaillent. *A contrario*, peu de parents

s'occupent seuls de leurs enfants en bas âge sans l'aide de leurs propres parents qui, à leur tour, en vieillissant auront besoin du soutien de leurs enfants, voire de leurs petits-enfants. Cette aide leur sera fournie au moins de façon hebdomadaire, voire quotidienne si nécessaire. Cependant, l'aide circule plus communément des parents aux enfants que vice versa.

La solidarité intergénérationnelle ne se limite pas à la garde d'enfants ou à l'aide aux personnes âgées. Elle s'étend aux échanges d'argent, de services et de travail. Plusieurs de nos interlocuteurs mentionnent qu'ils ont reçu ou donné des sommes d'argent, parfois importantes. Annie, une ouvrière divorcée de 41 ans, nous confie ainsi qu'elle a donné à sa fille la somme de 4 500 € – plusieurs fois son salaire mensuel – pour l'aider à s'acheter une voiture. Lucienne, la mère d'Annie, a aidé sa fille en gardant ses enfants alors qu'ils étaient petits ; quant à Annie, elle soutient sa mère en lui faisant ses courses. Annie appartient à la « génération pivot » [Attias-Donfut *et al.*, 2002] qui a la double tâche d'aider à la fois ses enfants à démarrer dans la vie et ses parents âgés à poursuivre la leur. Un autre membre de cette génération pivot, Christine, soutient ses enfants en leur donnant de l'argent pour acheter des vêtements et de l'alimentation et en gardant ses deux petits-enfants dont elle s'occupe au moins deux fois par semaine. Elle aide également son père, veuf, qui a 82 ans. Elle lui rend visite toutes les semaines pour lui éviter l'isolement, lui achète aussi sa nourriture, cuisine pour lui et fait son ménage.

La garde des enfants demeure la tâche la plus communément partagée par les grands-parents. Durant les entretiens, la plupart des parents ont déclaré préférer résoudre le problème de la garde de leurs enfants en les confiant dans leur famille que de faire appel à des professionnels de la petite enfance (et cela autant pour des raisons économiques que pour le confort que cela permet). Nos interlocuteurs mobilisent donc peu le réseau de voisinage ou les structures municipales pour la garde des enfants. Ainsi, Valérie confie-t-elle son fils à ses parents, qui vivent dans un village en dehors de Dole, préférant cette solution à celle d'une assistante maternelle ou à une crèche, même si, en tant que mère célibataire avec de bas revenus, elle pourrait obtenir une place prioritaire dans ces structures. Elle estime que cette solution est préférable pour l'éducation de son fils qui peut ainsi être avec ses grands-parents, même si dans son cas ce fut d'abord une nécessité économique qui l'a poussée à solliciter ses parents : « J'ai été licenciée de mon entreprise et j'ai dû aller vivre chez mes parents.

1993-1994, ça a été des années très difficiles pour moi. Je dis toujours dans mes formations qu'on fait partie d'une génération sacrifiée, on est coincé entre deux grosses générations. J'ai dû m'inscrire à l'IUFM de Besançon, je vivais avec mon bébé dans un tout petit appartement. C'était une période très difficile, j'étais obligée de faire garder Marc par une amie pendant que j'allais suivre mes cours. [...] En 1997, Marc avait 3 ans et je me suis retrouvée licenciée de l'Institut comtois d'études polyvalentes (ICEP) où j'étais formatrice. J'ai dû confier Marc à mes parents. Il vivait toute la semaine à Pèrnes, il était scolarisé là-bas et je ne pouvais le voir que le week-end. Ce sont mes parents qui s'occupaient de son éducation et qui s'en occupent toujours. Je leur dois beaucoup. C'est grâce à eux que j'ai pu refaire des formations dans un cabinet de consultant à Dijon » (Valérie, 39 ans).

Dans ces pratiques d'aide mutuelle, les deux parties reconnaissent leur dette et s'efforcent de maintenir la réciprocité. Cependant, pour ceux qui ont des difficultés financières ou qui traversent une crise personnelle, il n'est pas facile de gérer cette dette. Arnaud se sent coupable de dépendre du soutien financier de ses parents. Son salaire de vendeur dans un magasin d'informatique est peu élevé et sa compagne, encore étudiante, reçoit peu d'aide de sa propre famille. Il est ainsi contraint de demander à ses parents une contribution pour payer son loyer et certaines de ses factures. Très habile de ses mains, il effectue en échange de petits travaux aussi souvent qu'il le peut, chez ses parents et chez sa sœur, afin de ne pas se trouver trop débiteur.

La solidarité intergénérationnelle est ainsi la première source d'aide pour tous nos informateurs ; elle est même cruciale pour certains d'entre eux. Ce lien est fort et semble ne pouvoir être mis en péril que lors de circonstances exceptionnelles. L'absence de réciprocité n'affecte que faiblement ce type de relations qui sont décrites comme « naturelles » par nos interlocuteurs, même si ces dernières peuvent aussi, parfois, devenir un véritable fardeau. Nous allons voir que la solidarité entre collatéraux de la même génération ne repose pas sur le même type de représentations.

#### • *Les liens entre parents de même génération*

En regard des relations intergénérationnelles, ces liens sont moins fréquents et plus fragiles. Entre parents de même génération, les échanges sont davantage contractuels. Alors que les relations intergénérationnelles admettent facilement l'absence d'équité ou l'aide

à sens unique (donc l'« endettement » du récipiendaire), la réciprocité de l'échange est un impératif plus fort entre personnes de même génération. Lorsque les récits de vie sont marqués par des conflits au sein des fratries (souvent liés à des questions d'héritage), ce sont généralement les relations entre parents de la même génération qui sont directement affectées. Odette H., en conflit avec ses frères et sœurs autour d'un héritage, estime que ces derniers l'ont laissée seule prendre en charge leurs parents. Elle a progressivement coupé toute relation avec eux à cause de ce conflit. Sandrine, 35 ans, au contraire, originaire de la vallée de la Loire, a déménagé à Dole pour se rapprocher de sa sœur et bénéficier ainsi de son soutien : « J'ai jamais vraiment beaucoup aimé l'école. Mon père était toujours inquiet. Il m'a inscrit dans une école tenue par des religieuses, un truc très strict où on enseignait la couture. J'avais pas vraiment envie de faire de la couture mais j'ai fini par m'y faire et j'ai obtenu un CAP et puis un premier travail en apprentissage [...] C'est quand mon père s'est remarié que j'ai connu Jean-Michel, c'est le frère de ma belle-mère. Et oui ! On a vécu ensemble six ans, de 1990 à 1996 et on a eu nos deux filles (Sabrina et Jessica). Jean-Michel était originaire de Guadeloupe, comme ma belle-mère. En 1996, il m'a quitté pour retourner vivre en Guadeloupe et moi je me suis retrouvée toute seule avec mes deux filles. Lui, il est remarié aujourd'hui, il a même trois filles [...]. J'avais toujours travaillé dans la couture et surtout dans le cuir. En 2000, l'usine où je travaillais a fait faillite, je me suis retrouvée en licenciement économique. Ma sœur aînée venait de partir à Dole pour suivre son mari qui venait d'y être muté. Y a plus rien qui me retenait en Maine-et-Loire alors je suis partie, un peu pour changer d'air. Je suis allée m'installer vers ma sœur, j'ai trouvé un appartement à louer dans le même immeuble. J'ai voulu trouver du travail dans la couture, je me suis inscrite dans une agence intérimaire, mais le secteur de la couture n'est pas bien développé à Dole, alors j'ai pris ce qu'on me proposait. J'ai surtout travaillé dans l'agro-alimentaire, le travail à la chaîne quoi ! Aujourd'hui, je travaille dans une usine de thermoplastique mais je suis toujours en intérim. »

Les échanges financiers entre frères et sœurs sont rares. Seuls Valérie et Arnaud ont parlé de dons d'argent au sein de leur fratrie. L'entraide est essentiellement concentrée autour de la garde d'enfants, du jardinage ou du bricolage. Le groupe d'âge n'a pas d'influence sur ces soutiens. Nos informateurs mentionnent souvent leurs cousins du premier degré [Sagnes, 1995] comme

parents proches de la même génération. Même s'ils n'ont pas nécessairement des contacts réguliers avec eux, ils se réjouissent de les revoir lors de réunions familiales (mariages, anniversaires, fêtes). Christine décrit sa participation à des « cousinades », des rencontres qui rassemblent ses cousins des premier et second degrés. Dans son cas, ces fêtes matérialisent aussi un conflit familial, puisque toute une partie de la parenté est exclue de l'événement.

Les données collectées mettent ainsi en évidence que le recours à la parenté horizontale en cas de besoin est une démarche plus exceptionnelle. Nos informateurs s'adressent prioritairement à leurs parents ou leurs enfants. Le recours à ce type d'entraide objective généralement l'existence de liens privilégiés entre personnes de même génération.

### ■ Comment se matérialisent ces relations de parenté ?

Si l'usage du courrier électronique comme canal relationnel demeure assez rare chez nos interlocuteurs (du moins en 2005-2006, date de l'enquête), le téléphone est l'outil privilégié pour maintenir des relations avec les personnes qui ne vivent pas à proximité d'Ego. Mais bien évidemment, les contacts et les échanges reposent surtout sur les relations directes, en présence. Plus précisément, on peut dire que le réseau familial se matérialise dans la maison de famille qui est le lieu privilégié des rencontres et échanges de services : « la maison pivot » [Chevalier, 1998 et 1999]. La plupart de nos interlocuteurs ne sont pas les propriétaires de la « maison de famille ». Néanmoins, ils y sont fréquemment attachés et, même s'ils n'en sont pas héritiers, ils n'en sont pas exclus, conservant tous un droit d'usage, de visite, et parfois même de résidence, sauf en cas de conflits. La vente d'une telle maison de famille, en cas de nécessité, est toujours un déchirement, comme ce fut le cas pour Odette H.

Patrick ne possède pas la maison de famille qui était la ferme de ses grands-parents, mais s'y rend souvent pour voir ses oncles. Pour René, c'est tout le village qui constitue sa famille : de nombreuses maisons appartiennent à des membres de sa parenté, dans lesquelles il est toujours le bienvenu et s'y sent à l'aise, comme chez lui. Pour Annie, la maison de vacances de sa tante maternelle où elle va passer l'été, chaque année, avec ses trois enfants, lui permet de rencontrer d'autres



Entre ville et campagne : pavillons des alentours de Dole (photo Laurent Amiotte-Suchet).

membres de sa parenté du côté de sa mère. Mais parfois, une maison peut aussi objectiver la séparation entre deux lignées<sup>3</sup>. Comme nous l'avons souligné précédemment, en cas de conflit, lié à un divorce par exemple, les informateurs choisissent une partie de leur lignée et coupent les liens avec l'autre. Ils sont alors conduits à ne fréquenter que la maison appartenant à la partie de la famille avec laquelle ils continuent à entretenir des relations.

Bien que la ferme appartienne à ses frères, Léon, 67 ans, peut y aller quand il le veut, tous les week-ends. Il l'occupe avec le même statut que ses frères et s'y sent chez lui, disposant de sa propre chambre à coucher. Léon donne un coup de main pour le jardinage et participe chaque année aux travaux d'affouage : « J'ai toujours voulu être agriculteur, c'est comme ça ! On n'y peut rien, mais c'était pas possible pour moi de rester à la ferme, avec mes frères déjà. J'ai cherché du travail, il y avait toujours du travail, même si on n'avait pas été à l'école. Après mon oncle m'a pris dans sa boîte et c'est comme ça que je suis devenu marchand de vin. J'aimais bien ce travail, on se promenait toujours dans la campagne, on s'arrêtait chez les paysans, ça me plaisait [...] Alors comme mes frères ont eu la ferme, moi j'ai reçu un peu d'argent et je me suis acheté un appartement à Dole. Mais bon, je suis pas fait pour vivre en ville, je ne m'y plais jamais très longtemps. Tous les week-ends je suis à la ferme, j'ai ma chambre à moi, j'ai des affaires là-bas et tous les étés, j'allais les aider pour les foins. C'est un peu ma maison secondaire [rire]. Je suis toujours là-bas et puis on voit toujours du monde qui passe, la famille, les

amis. C'est une ambiance qu'est pas comme ici, en ville. »

Les relations de parenté, la solidarité familiale se matérialisent ainsi, surtout dans des lieux, en particulier des maisons et – même si nous ne pouvons pas en parler en détail ici – dans une moindre mesure, dans des fêtes familiales. En revanche, aucun de nos informateurs ne s'est montré à l'aise lorsqu'il s'agit d'évoquer les relations à distance. Les informateurs valorisent l'usage de lieux et de temps spécifiques, souvent dans ces mêmes lieux d'ailleurs, qui matérialisent et dynamisent leurs contacts avec le réseau familial et encouragent l'entraide<sup>4</sup>.

## ■ De la solidarité familiale

L'examen des discours de nos interlocuteurs pour justifier les pratiques d'entraide auxquelles ils participent nous amène à relever deux situations distinctes, distinction qui repose donc plus sur les discours que sur les pratiques, ces dernières étant très semblables.

### • *Solidarité choisie et aide réciproque*

Ce premier cas regroupe les relations d'aide réciproque dont les justifications reposent sur la définition d'une solidarité familiale basée sur des valeurs morales. Comme nous l'avons vu, les personnes se sentent plus à l'aise si ce soutien s'inscrit réellement dans une réciprocité. Celle-ci peut être différée à la génération suivante : vous ne devez pas rendre à vos parents ce que vous avez reçu d'eux, mais vous pouvez le donner à vos propres enfants. Cette solidarité dont la réciprocité est différée est le propre des relations intergénérationnelles. Être seulement récipiendaire de l'aide ou, au contraire, le seul donateur dans ces échanges, rend difficiles les relations familiales et peut conduire à de l'amertume et du ressentiment. C'est alors que la solidarité et l'aide mutuelle deviennent une charge et une obligation.

### • *Solidarité sous influence*

Dans deux cas, des personnes se sont décrites comme étant sous influence de leur famille, c'est-à-dire implicitement contraintes d'assumer seules la prise en charge de parents handicapés ou âgés. Dans les deux cas, il s'agit de deux femmes cadettes de leur fratrie. Odette H. qui a 77 ans et la femme de René, qui a 66 ans, ont ainsi des histoires similaires. Traditionnellement, les cadettes

étaient « désignées » pour s'occuper de leurs parents vieillissants, surtout si elles étaient célibataires ou mariées sans enfant. Dans ce cas, la solidarité est davantage subie, les personnes n'estiment pas agir en lien avec des valeurs familiales, mais plutôt faire de leur mieux dans une situation où elles se perçoivent comme victimes d'un traitement inégalitaire au sein de la fratrie.

Odette H. a pris soin de sa grand-mère, puis de ses parents, sans l'aide de sa sœur aînée (« J'ai beaucoup de ressentiment contre elle à cause de ça, et même parfois de la haine »). Elle a épousé Jean avec qui elle a eu une fille, Françoise, qui a souffert de problèmes de santé dans son enfance. Jean, quant à lui, a traversé des périodes de dépression et a fait une tentative de suicide. Leur fille s'est mariée et a donné naissance à trois enfants (Loïc, Marion et Amandine). Odette s'est occupée du garçon et l'a en partie élevé. Il y a quelques années, Françoise a quitté son mari en prenant avec elle sa plus jeune fille, Amandine et elle s'est remariée. Odette a donc élevé deux petits-enfants, et a accueilli l'ex-mari de sa fille dans son foyer. Une maladie d'Alzheimer fut diagnostiquée chez Jean, suivie d'un cancer. Récemment, le second mari de Françoise a été accusé d'abus sexuel sur sa belle-fille qui a été retirée au couple et confiée à son père. Odette habite aujourd'hui dans un appartement situé dans le bâtiment où vivent son ex-beau-fils et sa dernière petite-fille, Amandine. La notion de « solidarité choisie » parle bien peu ici à notre interlocutrice.

Dans cette histoire, particulièrement difficile, comme dans celle de René, 66 ans, et de sa femme, le devoir moral de solidarité intergénérationnelle a été à l'origine de ruptures familiales fortes qui, en définitive, ont privé les membres de la famille de tout ou partie du réseau d'entraide disponible : « Vous avez hésité quand j'ai dit que mon épouse avait eu un statut d'esclave. Mais c'est vraiment ça. Un peu comme ces jeunes filles qui sont rapatriées de Côte d'Ivoire ou du Congo, des trucs comme ça et qui sont exploitées à Paris. On l'entend souvent dire. On se relevait des fois six fois, moi ou elle, toutes les nuits parce que son père il fallait le recharger la nuit. On a fait ça très longtemps, mais la famille, à ce moment-là, on était des saints pour eux. Et mon beau-père meurt et alors il avait une toute petite retraite mais mon beau-père avait fait une assurance-vie à sa fille, 400 francs par mois pour ce qu'on faisait, et c'est ces 400 francs que les frères de ma femme ont contesté. Ce sont vraiment des gens méchants. Depuis ce jour-là, ma femme n'a plus de famille. Avec tout ce procès, vous vous rendez compte, pour 400 malheureux francs, vous

vous rendez compte de ce qu'on a souffert ! Depuis ce jour, ma femme n'a plus de famille, sa famille c'est la mienne. »

Il semble peu probable que les jeunes générations adoptent les mêmes attitudes aujourd'hui, le sentiment d'obligation morale de solidarité intergénérationnelle s'affaiblissant avec le développement de structures de prise en charge des personnes âgées.

L'enquête présentée ici, et définie selon les modalités du projet KASS, décrit les réseaux de parenté et la réciprocité dans la solidarité familiale. Nous avons mis en évidence plusieurs modèles de relations de parenté, en distinguant les liens intergénérationnels (relations verticales) de ceux entre parents de même génération (relations horizontales). La première solidarité, basée sur des liens verticaux, est définie comme « naturelle ». Le soutien entre parents de même génération est, lui, plus électif. C'est le modèle que l'on observe à Nanterre [Manceron et Segalen, ce volume]. Mais les protagonistes sont très actifs quelle que soit la classe d'âge d'Ego. Les liens entre cousins sont très appréciés et renouvelés lors de fêtes familiales, mais donnent rarement lieu à des échanges de services.

À Dole, le réseau familial est matérialisé dans des lieux et des maisons. Historiquement, le système traditionnel de transmission en Franche-Comté était assez égalitaire [Augustins, 1990 ; Salitot-Dion, 1978]. Ainsi Ego, même s'il n'a pas hérité de la propriété de la maison familiale, peut continuer à y accéder, au contraire de la situation qui prévaut dans le Sud-Ouest [Sourdril et Augustins, ce volume]. Bien sûr, cet accès dépend de l'héritier de cette propriété. En théorie, aujourd'hui, chaque enfant, garçon et fille, devrait pouvoir hériter. Mais dans la réalité, seul un ou parfois deux enfants héritent. Le choix est fait suivant les stratégies de reproduction de la famille, et des interactions entre individus, entre le père et ses fils, par exemple. L'héritier et successeur n'est ainsi pas nécessairement l'aîné des garçons ; c'est plus souvent le cadet [Jacques-Jouvenot, 1997]. Les autres enfants reçoivent une somme d'argent, ou les parents financent des études plus longues, pour compenser leur mise à l'écart du patrimoine. Ce système, basé sur un consensus familial, permet aux frères et sœurs exclus de l'héritage de conserver un droit d'usage de la maison de famille. À Dole, d'ailleurs, les relations sont très fortement influencées par la dispersion ou la concentration géographique de la parenté, ainsi que par le degré et le type de conflits qui pourraient exister au sein des réseaux familiaux.

Enfin, nos informateurs font peu appel aux ressources publiques quand ils ont besoin d'aide : les mères préfèrent faire garder leurs enfants par leurs propres mères ou leurs sœurs (et même éduqués par ces dernières). Les personnes âgées et handicapées sont soignées à domicile aussi longtemps que possible.

L'entraide au sein du réseau familial est ici privilégiée. Si le développement des aides publiques peut avoir un effet « libérateur » sur un certain sentiment d'obligation morale intergénérationnelle, alors il est possible que les logiques de solidarité subie s'estompent avec les nouvelles générations. Pour l'instant, elles résistent. ■

## I Notes

1. Contrairement aux deux autres terrains français, aucun des deux auteurs de cet article n'avait conduit de terrain ethnographique à Dole.

2. Interroger des personnes sur leurs récentes relations familiales pose tout de même la question de l'influence de la période d'enquête ; ainsi certains entretiens ayant été effectués à une date proche de la période de Noël, où les relations familiales sont fréquemment réactivées.

3. L'argent bien sûr est une autre façon d'exprimer et de matérialiser une rupture entre

lignées : le côté de la famille avec lequel Ego est en conflit est toujours désigné comme plus « riche » que celui avec lequel il maintient des relations.

4. C'est là une attitude fondamentalement différente d'une société ou d'un groupe qui aurait vécu des expériences diasporiques ou d'émigration.

## I Références bibliographiques

ATTIAS-DONFUT Claudine, Nicole LAPIERRE et Martine SEGALLEN, 2002, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob.

AUGUSTINS Georges, 1990, *Comment se perpétuer – Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Paris, Société d'ethnologie.

CHEVALIER Sophie, 1998, « Destins de cadeaux », *Ethnologie française*, XXVIII, 4 : 506-514.

– 1999, « The French Two-Home Project. Materialization of Family Identity », in Cieciard I. (ed.), *At Home. An*

*Anthropologie of Domestic Space*, New York, Syracuse University Press : 83-94.

JACQUES-JOUVENOT Dominique, 1997, *Le choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'Harmattan.

SAGNES Sylvie, 1995, « De terre et de sang : la passion généalogique », *Terrain*, 25 : 125-146.

SALITOT-DION Michèle, 1978, « Régime matrimonial et organisation familiale en Franche-Comté au XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple de Nussey (Jura) », *Ethnologie française*, VIII, 4 : 321-328.

ZONABEND Françoise, 2000, « Les maîtres de la parenté. Une femme de mémoire en Basse-Normandie », *L'Homme*, 154/155 : 505-523.

## I ABSTRACT

### Strong Local and Family Roots : a Case Study of Dole

This study of Dole (Franche-Comté), conducted along the lines set by the KASS project, highlights the contrast between intergenerational ties where solidarity is taken to be "natural" and relations between kin of the same generation for whom support is more a matter of choice. Above all, it shows how important it is for family networks to be located in actual places. Generally speaking, the households investigated put great emphasis on geographical proximity in kinship relations founded on local attachments and the family's roots in a house. With this in mind, they make few demands on public resources when they need help, since their first resort is to the family network.

*Keywords:* Local roots. Intergenerational ties. Family home. Kinship. Franche-Comté.

## I ZUSAMMENFASSUNG

### Starke familiäre und lokale Bindungen – Das Beispiel Dole

Eine in Dole (Franche-Comté) nach den Bestimmungen des KASS-Projekts durchgeführte Untersuchung ermöglicht die Unterscheidung von Beziehungen zwischen mehreren Generationen – die die Solidarität ihrer Mitglieder als „natürlich“ erleben – und den Beziehungen zwischen Eltern einer Generation, bei denen gegenseitige Unterstützung selektiver erfolgt. Besonders wichtig ist hierbei die Existenz eines familiären Netzwerks vor Ort. Denn die befragten Haushalte betonen besonders die Wichtigkeit geographischer Nähe der Verwandtschaft, lokaler Verbundenheit und des familiären Verwurzelteins innerhalb eines Haushaltes. Sind diese Gegebenheiten erfüllt, so werden staatliche Transferleistungen seltener in Anspruch genommen, da die Wahl zunächst auf die familiäre Infrastruktur fällt.

*Stichwörter:* Lokale Verwurzelung. Verbindungen zwischen den Generationen. Haus. Verwandtschaft. Franche-Comté.